

# Politique d'affichage urbain

## LISTE DE CONTRÔLE ET DE SUIVI

Les délais indiqués ci-dessous sont des délais minimum à respecter. La Ville de Saint-Amable vous invite à transmettre votre demande le plus tôt possible.

<input type="checkbox"/>	30 jours ouvrables avant	Conception du visuel.
<input type="checkbox"/>	25 jours ouvrables avant	Envoi du formulaire de demande d'affichage complété et la proposition de visuel graphique au Service des communications.
<input type="checkbox"/>	15 jours ouvrables avant	Envoi du formulaire de demande d'affichage complété <b><u>si les affiches ont déjà été utilisées, soit le visuel approuvé et imprimé.</u></b>
<input type="checkbox"/>	15 jours ouvrables avant	Obtention de l'autorisation ou du refus d'affichage en cas d'impression d'affiches.
<input type="checkbox"/>	5 jours ouvrables avant	Obtention de l'autorisation ou du refus d'affichage.
<input type="checkbox"/>	3 jours ouvrables avant	Livraison des affiches au format adéquat et en nombre suffisant à l'Hôtel de ville.
<b>DATE DE DIFFUSION SOUHAITEE</b>		
<input type="checkbox"/>	1 semaine après	Récupération des affiches à l'Hôtel de ville durant les heures d'ouverture, à moins d'une entente contraire.

### SERVICE DES COMMUNICATIONS

575, rue Principale - Saint-Amable (Québec) J0L 1N0  
communication@st-amable.qc.ca - 450 649-3555

